

Limiter le désherbage du blé à un traitement

Il reste possible de contrôler les graminées adventices en un seul passage herbicide, même quand la météo ne permet pas un traitement de prélevée dans de bonnes conditions. Cela passe par des leviers agronomiques, comme chez Vincent Leroux dans l'Eure.

J'ai limité à un seul traitement l'utilisation d'herbicides dans une majorité de mes blés en 2021-2022, en post-levée précoce. » Il y a plus de cinq ans, Vincent Leroux, agriculteur à Nojeon-en-Vexin dans l'Eure, est passé d'un programme de désherbage avec traitements d'automne (à base de chlortoluron) et de sortie d'hiver (Atlantis) à un ou deux passages à l'automne.

« Le produit Atlantis n'est plus suffisamment efficace sur ray-grass et je réduis les phytos d'année en année, pour des raisons économiques, environnementales et de santé », souligne le producteur qui fait partie du réseau des fermes Dephy Ecophyto. Les terres

VINCENT LEROUX, AGRICULTEUR À NOJEON-EN-VEXIN DANS L'EURE.

« Je retrouve du ray-grass dans les céréales d'hiver et de plus en plus dans les cultures de printemps. J'ai choisi de recourir davantage au labour pour contrôler cette adventice. »



Nojeon-en-Vexin

CHIFFRES CLÉS

Un assolement diversifié

➔ **154 ha** dont **67 de blé tendre** en 2021-2022, 25 de betterave sucrière, 15 de colza, 11 d'orge de printemps, 11 de pois de printemps, 7 de luzerne, 7 de lin textile, 7 de jachère (suite à un semis de maïs détruit par les corvidés)...

➔ **Sols limoneux** profonds et limono-argileux à silex pour moitié chacun

➔ **Entre 85 et 95 q/ha** de rendement en blé (86 en 2022)

➔ **IFT herbicide de 2 environ**, au-dessus de la moyenne du groupe Dephy 27 à cause des traitements sur betterave sucrière

exploitées par Vincent Leroux se situent en outre sur un bassin d'alimentation de captage avec des mesures de protection de la qualité des eaux.

L'agriculteur sème ses blés de plus en plus tard. « C'est devenu une stratégie contre les adventices. J'ai des terres faciles à travailler où je peux me permettre ce décalage de semis, avec un écart d'un peu plus d'un mois entre les deux extrêmes en termes de dates. La date de semis a un impact important et j'ai bien conscience de perdre du rendement, de l'ordre de 5 à 10 quintaux par hectare, observe-t-il. Cette dernière campagne, le blé semé le plus tôt était le plus sale. »

Plusieurs essais d'Arvalis montrent que le décalage de semis d'une vingtaine de jours réduit fortement les populations de vulpin et de ray-grass. « On s'éloigne de la période de levée préférentielle de ces graminées de début d'automne et ces mauvaises herbes sont alors plus faciles à gérer par des passages mécaniques ou des applications chimiques »,

explique Lise Gautellier-Vizioz, spécialiste en protection intégrée des cultures chez Arvalis.

Davantage de temps pour gérer les levées d'adventices

« Avec ce décalage, on bénéficie aussi d'une croissance moins active des adventices grâce aux températures plus faibles et à la réduction de durée du jour, observe Bertrand Omon, chambre d'agriculture de Normandie. On a davantage de temps pour gérer ces adventices et une humidité

Orge : une panoplie herbicide plus restreinte

L'escourgeon est une céréale couvrant bien le sol avec un effet étouffant sur les adventices. Vincent Leroux réalise un traitement de post-semis à base d'Aranda 2 l/ha + Compil 0,2 l/ha, sans besoin de rattrapage. La panoplie d'herbicides sur orge est plus restreinte qu'en blé. « Un produit comme Mateno n'est pas autorisé. Il y a moins de possibilités de mélange avec Défi, surtout en post-levée, remarque Ludovic Bonin, Arvalis. S'il y a des infestations importantes, la prélevée est obligatoire en associant par exemple le produit Défi à du diflufenicanil (DFF), plus particulièrement contre les ray-grass, ou une base flufenacet à la place de Défi contre les vulpins. »